











PLAN LOCAL D'URBANISME DE BREST METROPOLE

Aude TALON
Directrice des dynamiques urbaines



Brest métropole capitale occidentale de la Bretagne

- 8 communes :
 Bohars, Brest, Gouesnou, Guilers,
 Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, Plouzané.
- 215 000 habitants
- 220 km²
- Au coeur d'un bassin de vie, le pays de Brest, de plus de 400 000 habitants

Communauté urbaine créée en 1974 ; métropole depuis le 1er janvier 2015

Une tradition ancienne d'urbanisme intercommunal

1974 : 1er POS intercommunal 2012 : approbation du PCET

2014 : approbation du PLU facteur 4, valant 5 ° programme local de l'habitat (1990-2014) 2nd plan de déplacements urbains (2002-2014)

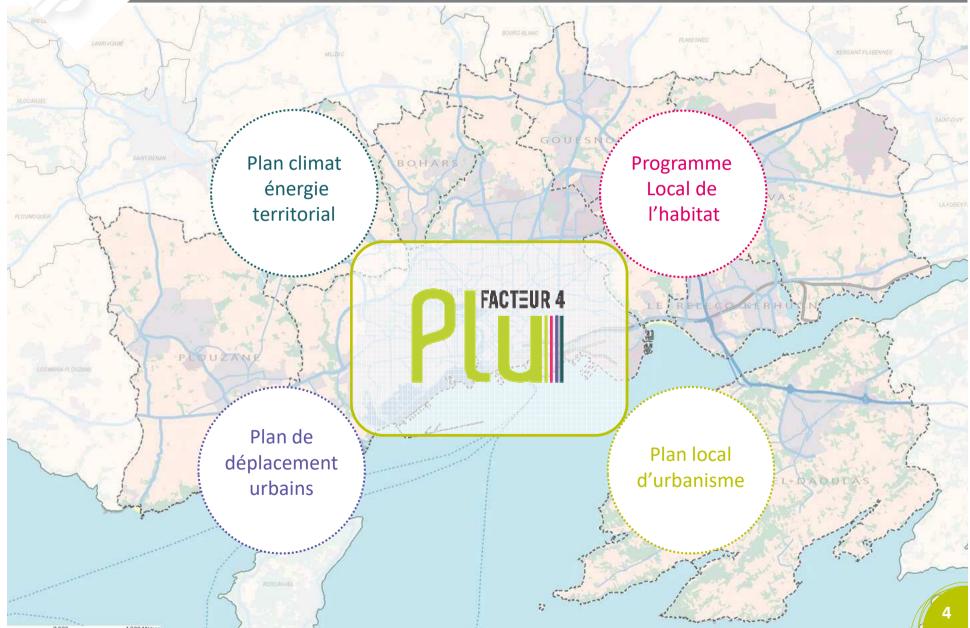
SCoT du Pays de Brest approuvé en 2011, approbation de sa 1° révision fin 2018





Le PLU facteur 4 : une démarche intégrée







Le PLU facteur 4 et le plan climat : documents frères











PLAN LOCAL D'URBANISME DE BREST METROPOLE











2012-2017

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL DE BREST MÉTROPOLE OCÉANE ET DE LA VILLE DE BREST



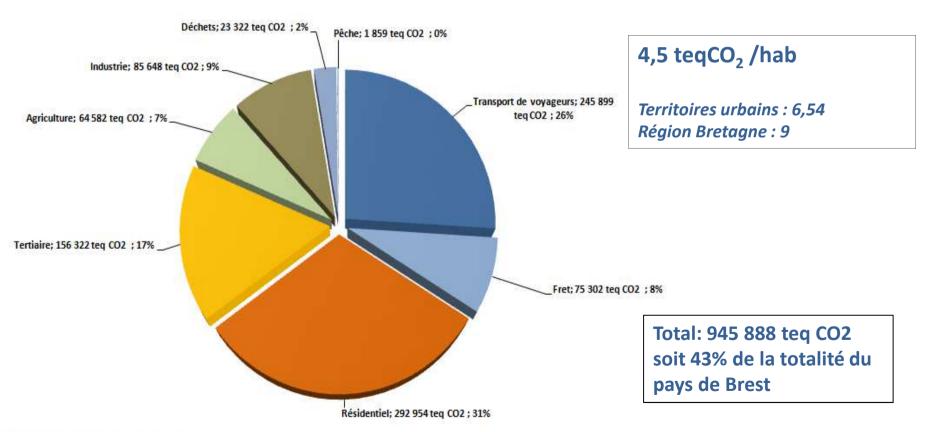








Un territoire urbain, au cœur de son bassin de vie, où se lit son histoire mais aussi sa réalité métropolitaine

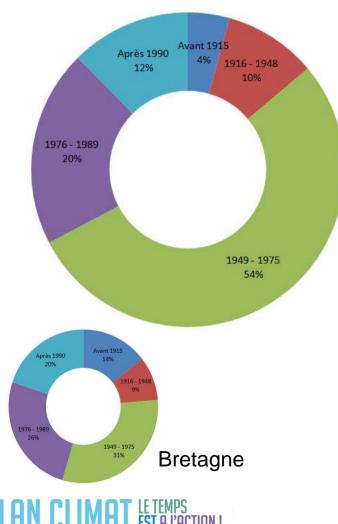


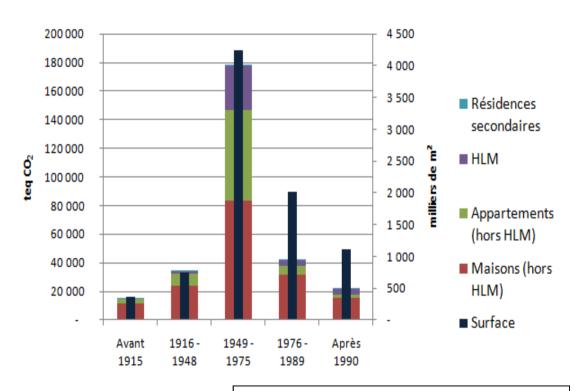






Les caractéristiques du bâti imposent un processus spécifique





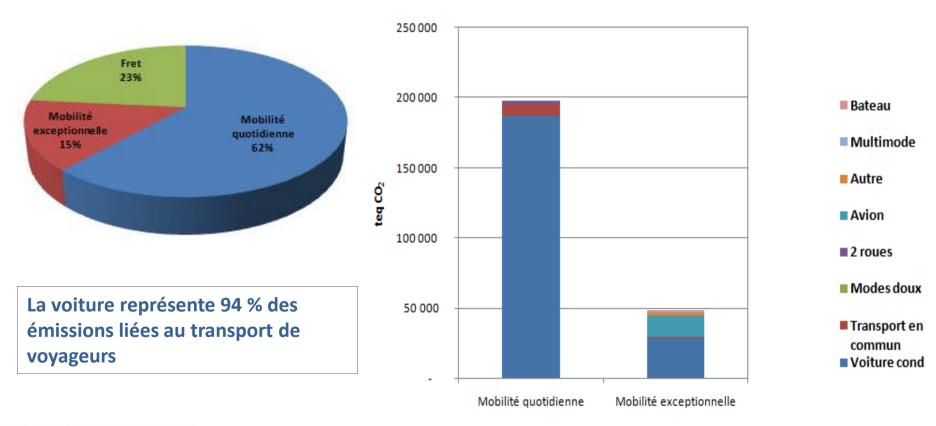
60% des émissions imputables aux logements construits entre 1949 et 1975





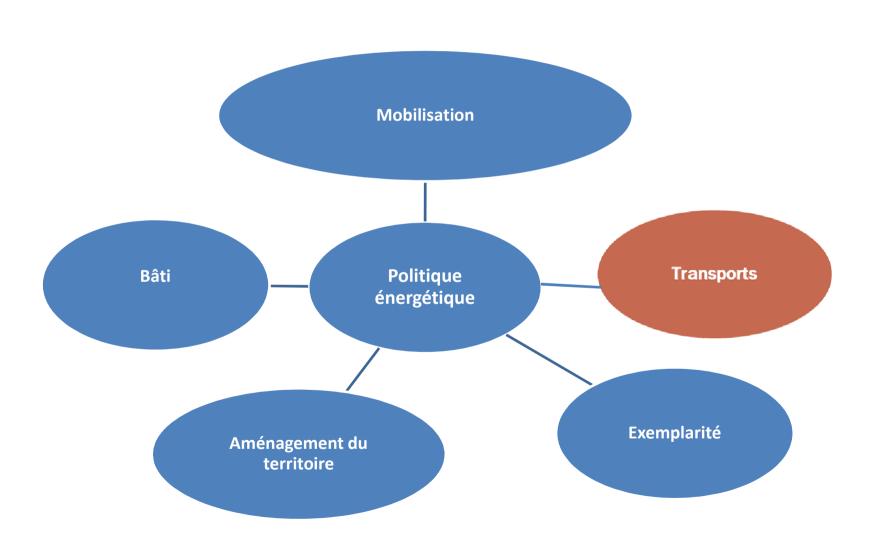


Des déplacements à l'échelle du bassin de vie (le Pays de Brest) où la voiture individuelle tient une place prépondérante











Quelques exemples d'actions

- N°3 : Développer et densifier les réseaux de chaleur
- N°6 : Configurer des quartiers durables qui marient intensité et proximité
- N°13 : Développer une stratégie de développement du vélo
- N°15 : Améliorer le partage modal de la voirie
- N°16: Prioriser et programmer la rénovation du bâti résidentiel
- N°20 : Améliorer la performance énergétique du bâti économique
- N°25 : Renforcer l'engagement d'un groupe de citoyens
- N°27 : Sensibiliser et mettre en réseau les acteurs économiques
- N°32 : Créer une structure dédiée à l'efficacité énergétique du patrimoine public
- N°34 : Consolider les efforts financiers affectés au Plan climat





Le PLU facteur 4: la gouvernance du projet



Comité de pilotage

Président, présidents de commission, maires des communes, maires-adjoints des quartiers de Brest, élus animateurs des groupes thématiques, représentants groupes politiques, directeur de cabinet, directeur général des services, directeur pôle DEU, directrice ADEUPa, directeur des dynamiques urbaines

Etudes internes, externes, ateliers techniques, propositions des services (Brest métropole, communes)

Service ensemblier

Direction des dynamiques urbaines

Adeupa

Groupes de travail (6)

élus communautaires
élus communaux
conseil de développement
associations agréées pour la
protection de l'environnement
personnes publiques associées
Etat

Consultation externe

conseils consultatifs de quartiers

> réunions publiques

site internet

\uparrow

Comité opérationnel

présidents de commissions, animateurs des groupes de travail



Le PLU facteur 4: la gouvernance du projet



<u> </u>				
Groupe de Travail thématique	Elu Animateur	Services Techniques	Suivi technique logistique	4
Projet urbain, formes urbaines, économie de l'espace	Conseiller communautaire	Etudes urbaines + agence d'urbanisme		
Développement économique et culturel	Conseillère communautaire	Développement économique + mission stratégie & prospective		
Mobilité durable	VP chargé des transports et de la voirie	Déplacements + mission tramway	Direction des dynamiques	
Energie et Plan climat	VP chargé du littoral et de la rade	Écologie urbaine + consultant	urbaines / service des étud s urbaines	
Habitat / logement	VP chargée du logement social	Habitat + agence d'urbanisme		
Cadre de vie et valorisation de l'environnement	VP chargée du commerce et de l'urbanisme commercial	Aménagement urbain + écologie urbaine		•

Echanges entre groupes via séances plénières, diffusion CR

Idem PDU

Permet de mobiliser les acteurs habituels du PLH



Le PADD du PLU facteur 4: expression d'une ambition métropolitaine

1 : Faire de la mer l'emblème de Brest

2 : Assumer le rôle moteur de Brest métropole océane dans le pôle métropolitain du Pays de Brest

3 : Répondre au défi démographique grâce à la qualité résidentielle

4 : Construire la ville des proximités

5 : Optimiser l'armature des grands réseaux structurants du développement du territoire







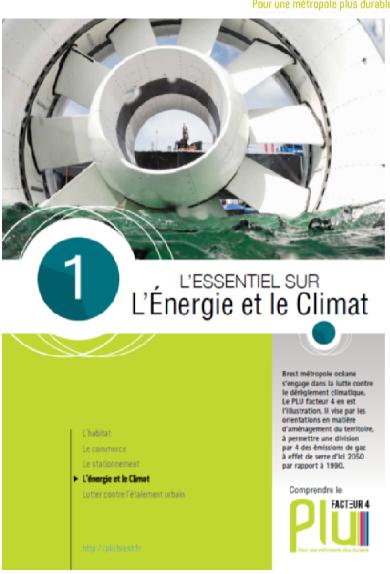




Le PLU facteur 4: les orientations et les règles



- La rénovation du parc résidentiel existant
- Le développement du réseau de chaleur de Brest
- Densifier la ville
- Favoriser les apports solaires passifs
- Le développement des énergies renouvelables
- Le renforcement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle







Enjeux de la révision du plan Climat

- Conforter/renforcer la dynamique enclenchée depuis 2012
 - Montée en puissance de Tinergie, développement du réseau de chaleur, optimisation de l'éclairage public,
 - Plus récemment : rénovation énergétique du patrimoine BM/VdB (Bma SPL)
 - A développer / consolider : mobilités actives, budget énergie-climat, achats durables, ENR Solaire (...)
- Faire émerger de nouveaux axes d'actions et d'innovations
 - Ex: alimentation, santé environnementale, économie circulaire, ...
- Mobiliser le territoire
- Se positionner vis-à-vis des autres territoires ?

Quels leviers?



- Valoriser de façon dynamique le diagnostic du 1er Plan Climat Ex : quelle trajectoire sur la rénovation du bâti ? quelle ambition pour les mobilités actives ?
- Développer la participation pour enrichir le Plan et contribuer à la mobilisation
 Ex : les citoyens du Climat / club d'entreprises engagées ?
- Accroitre la dimension intégratrice/transversale du Plan ?
 climat / plu facteur 4
 climat / plans sectoriels (biodiversité, pluvial, 0 déchets...)
- Volet adaptation
 - > pression sur la ressource en eau (quantité et qualité),
 - > sensibilité de la zone portuaire à la submersion,
 - > surcoût des énergies fossiles, variations climatiques accrues...
 - > une opportunité pour toucher les acteurs économiques ?



La conduite du projet

Equipe projet

Coordination avec le Pays de Brest

Planning indicatif (jalons)

Février : cartographie des acteurs / stratégie de participation

Mars: lancement formel de la révision (délibération)

Juin: finalisation du diagnostic (participatif)

Décembre : finalisation du plan d'action révisé/étendu (participatif)

En parallèle : développement du volet adaptation Mars 2019 : approbation du projet de Plan révisé

Gouvernance

Instances existantes de suivi du projet urbain et de la politique énergétique

